

Animateur Loisirs tous publics

BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse,
de l'éducation populaire et du sport

Dossier de
candidature
à l'entrée
en formation

Sélection le 30 août 2019

A retourner au plus tard le 26 août 2019 à :

Askoria - site de Saint Brieuc
à l'attention de Anne-Yvonne PILORGET
Service sélection « BPJEPS 2019 »
12 rue du Vau Meno
CS 30507 – 22005 Saint-Brieuc cédex

Merci de coller
votre photo
d'identité

Identification du candidat

- Madame
 Monsieur

Nom d'usage : Nom de jeune fille :
Prénoms : Date de naissance : / / Age :
Lieu de naissance : Département :
N° de sécurité sociale : | | | | | | | | | |
Adresse personnelle :
.....
Code postal : Ville :
Téléphone fixe : Mobile :
Courriel :

Situation actuelle

Si vous êtes en situation d'emploi :

- CDI CDD : Date de fin de contrat : | | | |

Nature de l'emploi occupé :
Nombre d'heures mensuelles :
Nom et adresse de l'employeur actuel :
Code postal : Ville : Téléphone :

Si vous êtes en situation de demandeur d'emploi (* joindre attestation):

N° d'identifiant Pôle Emploi: | | | | | | | | | | Date de la dernière inscription: | | | |

Bénéficiez-vous d'une indemnisation? Oui Non Date de fin d'indemnisation : | | | |

Si oui, à préciser :

Année	Etablissement (nom et lieu)	Classe ou Enseignement suivi	Diplôme obtenu	Date d'obtention du diplôme

Conditions d'admission

Pour prétendre à cette formation, les candidats doivent :

- **Être âgé de plus de 18 ans** au 1^{er} janvier de l'année de la sélection,
- **Justifier des conditions suivantes :**
 - **Tous les candidats doivent être titulaires de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :**
 - PSC1 ou AFPS
 - PSE 1 en cours de validité
 - PSE 2 en cours de validité
 - AFGSU de niveau 1 ou 2 en cours de validité
 - SST en cours de validité
 - **Et soit justifier d'une expérience :**
 - D'animateur (trice) professionnel (le) ou non professionnel (le) auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil.
 - **Soit être titulaire d'un de ces diplômes (qui permet la dispense de l'attestation des 200 h):**
 - Brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien (BAPAAT)
 - Certificat de qualification professionnelle « animateur périscolaire »
 - Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)
 - Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD)
 - Baccalauréat Professionnel « service de proximité et vie locale »
 - Baccalauréat Professionnel agricole (toute option)
 - Brevet professionnel délivré par le ministre de l'Agriculture
 - Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education et du Sport

La procédure VAE est à engager avant l'inscription en formation BPJEPS : se renseigner auprès de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS).

Autres informations

Avez-vous bénéficié du parcours OASIS Handicap ? oui non

OASIS (Orientation Accompagnement Secteur Intervention Sociale)

Bénéficiez-vous d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ? oui non

Si oui, cette situation nécessite-t-elle un aménagement de votre parcours de formation ? Merci de préciser

.....
.....

Nature du contrat - Financement de la formation

Formation envisagée :

- Formation continue (Personnels en activité, Compte personnel de formation)
- Formation initiale (Demandeurs d'emploi)

Financement de la formation	Accordé*	En cours**	Réponse prévue le	Montant total**
<u>Pour les salariés :</u>
<input type="checkbox"/> Plan de formation de l'entreprise
<input type="checkbox"/> Compte Personnel de Formation « de transition professionnelle » n° 237749 :
<u>Pour les demandeurs d'emploi :</u>
<input type="checkbox"/> Contrat de professionnalisation
<input type="checkbox"/> Compte Personnel de Formation « de transition professionnelle » n° 237749 :
<input type="checkbox"/> Compte Personnel de Formation « classique » n° 237749
<input type="checkbox"/> Financement personnel
<input type="checkbox"/> Autre :
<i>Le total des sommes indiquées dans cette colonne doit être égal au montant total des frais de formation, Soit 6473.5 Euros pour les personnes en formation continue et en parcours complet (cours d'emploi) ou Soit 4779.5 Euros pour les personnes en formation initiale en parcours complet (voie directe)</i>				Total :

* Indiquer le montant et joindre l'accord de financement

**Indiquer le montant

Fait à le

Si l'employeur est le financeur, merci d'indiquer les renseignements suivants

Pour le candidat en formation continue (cours d'emploi),
visa de l'employeur

Signature du candidat

Nom, prénom et qualité du signataire

.....

Signature et Cachet de l'établissement employeur

Nom et Prénom du signataire :

Fonction du signataire :

Tél : Email :

Adresse de facturation :

.....

Règlement des épreuves d'admission

Textes de référence :

- Arrêté du 18 juillet 2016

A « Askoria - Les métiers des solidarités », la sélection des candidats pour la formation BPJEPS LTP comprend deux épreuves :

- Une épreuve écrite : d'une durée de 2 heures, elle consiste en une réflexion sur un sujet ayant trait à l'animation.
- Un entretien individuel avec un jury : relatif à l'animation et à la formation, il permet au jury d'évaluer la connaissance que possède le candidat sur le brevet professionnel « loisirs tous publics » et sur les métiers de l'animation ; de vérifier la cohérence de ces données avec le projet professionnel qu'il expose. L'entretien dure 30 minutes pendant lesquelles le candidat présente son parcours antérieur (scolaire, professionnel, bénévole), ses motivations et répond aux questions du jury.

Date limite d'inscription

Le dossier de candidature complet doit parvenir à Askoria site de Saint Briec « service Sélection BPJEPS LTP » **pour le 26 août 2019 au plus tard.**

Liste des pièces à joindre (merci de les classer dans l'ordre indiqué ci-dessous)

- Une photo d'identité à coller sur le présent dossier
- Le présent dossier de candidature.
- Un chèque d'un montant de 40 € correspondant aux frais de sélection libellé à l'ordre de : « Askoria - Les métiers des solidarités » (sauf demandeur d'emploi)
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité.
- Photocopies de l'attestation de recensement **et** du certificat individuel de participation à la journée « défense et citoyenneté » pour les Français de moins de 25 ans.
- Attestation d'inscription à Pôle Emploi pour les candidats en situation de demandeur d'emploi
- Attestation de formation relative au secourisme mentionnée dans la partie « **conditions d'admissions** » (page 2)
- Une lettre de motivation, expliquant le choix professionnel et vos motivations pour cette mention du BPJEPS.
- Un curriculum vitae actualisé.
- Un écrit de 4 pages maximum retraçant votre expérience en matière d'animation.
- Un courrier précisant votre souhait, en cas de réussite à l'examen, de ne pas apparaître sur la liste des admis qui sera diffusée sur le site internet de la DRJSCS. En l'absence de courrier spécifique, votre nom figurera sur la liste des admis.

Pièces complémentaires à joindre, suivant le cas :

Pour les candidats **titulaires** d'un des diplômes mentionnés dans la partie « **conditions d'admissions** » (page 2).

- Une photocopie du ou des diplôme(s)

Pour les candidats **titulaires** d'un des diplômes mentionnés dans la partie « **Dispenses et Equivalences** » (page 6).

- Une photocopie du ou des diplôme(s).

Pour les candidats **non-titulaires** d'un des diplômes mentionnés dans la partie « **conditions d'admissions** » (page 2).

- Une photocopie des documents attestant d'une expérience minimale de 200 heures au moyen en animation, en faisant apparaître le nombre d'heures (ex. : contrat de travail, bulletin de salaire, attestation employeurs, etc.).
- Le tableau renseigné (voir ci-après, page 5).

Je déclare sur l'honneur que tous les renseignements que je fournis sont exacts et je reconnais que toute fausse déclaration pourra entraîner l'annulation de mon admission en formation.

Date et signature

Toutes les rubriques doivent être complétées.

Tout dossier incomplet ou envoyé après la date prévue ne sera pas examiné.

Pour les candidats n'ayant pas de diplômes mentionnés dans la liste (voir page 2, partie « Conditions d'admission»), merci de bien vouloir indiquer vos expériences professionnelles et/ou bénévoles dans le secteur de l'animation. Veuillez également fournir un justificatif de chacune de vos expériences.

Nombre d'heures							
Fin de contrat							
Début de contrat							
Public							
Fonction occupée							
Employeur							

DISPENSES ET EQUIVALENCES

2/ Equivalences d'unités capitalisables (UC) : la personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche du tableau figurant ci-après obtient les unités capitalisables (UC) du BPJEPS spécialité « animateur » mention « loisirs tous publics » suivantes :

	UC 1	UC 2	UC 3 mention « loisirs tous publics »	UC 4 mention « loisirs tous publics »
BEATEP* spécialité « activités sociales et vie locale »	X	X	X	X
BEATEP* « activités culturelles et d'expression » + BAFD	X	X	X	X
BEATEP* « activités scientifiques et techniques » + BAFD	X	X	X	X
BPJEPS* spécialité « Loisirs tous publics»	X	X	X	X
Diplôme d'État de moniteur-éducateur	X	X		
Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale	X	X		
Baccalauréat professionnel « service de proximité et vie locale »	X	X		
CQP" animateur périscolaire"				X
Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien option loisirs du jeune et de l'enfant				X
Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien option loisirs tout public dans des sites et structures d'accueil collectif				X
Titre professionnel d'animateur(trice) d'activités touristiques et de loisirs du ministère chargé de l'emploi	X			X
Trois au moins des quatre UC transversales du BPJEPS* en 10 UC (UC1, UC 2, UC3, UC4)	X	X		
UC 5 + UC 6 + UC 8 + UC 10 du BP JEPS* spécialité animation sociale en 10 UC			X	
UC 7 + UC 9 du BP JEPS spécialité animation sociale en 10 UC				X
UC5 et UC9 du BPJEPS en 10 UC spécialité « loisirs tous publics »				X

*BEATEP : brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse

*BPJEPS : brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

Renseignements

ASKORIA - site de Saint Briec
 Formation / Sélection BPJEPS
 12 rue du Vau Meno
 CS 30507 – 22005 Saint-Briec cédex
 Anne-Elisabeth Héлары
anne-elisabeth.helary@askoria.eu